

## Lettre de Bruxelles n° 5, décembre 2018 sur la promotion et la qualité

*Regards sur les Dialogues Civils<sup>1</sup>, par Anne Vonesch*

Chers amis, bonjour !

En colère ! La promotion des produits agricoles par l'Europe correspond à un programme<sup>2</sup> de 188,5 Millions €. Traçabilité, sécurité, durabilité, bien-être animal... sont des termes qui sont avancés dans ce programme. Cependant, en grattant un peu, il apparaît que l'essentiel est défaillant. Ainsi l'usage ou non-usage des pesticides n'en est pas un critère qui puisse être explicité, et la durabilité et le bien-être animal sont mentionnés mais paraissent surtout optionnels. Ainsi, une fois de plus, le programme 2018 permet de financer le meilleur mais n'interdit pas de financer le pire. Si pour la nouvelle PAC, la COM prétend avoir une ambition environnementale et climatique accrue, cela ne se traduit pas dans sa propre politique de promotion. Celle-ci vise à développer des marchés, intracommunautaires ou dans des pays tiers. Point barre.

Des démarches de qualité nationales peuvent être soutenues. Mais quelle en est la définition ? Au niveau formel, celle-ci se trouve au sein du règlement du développement rural, dans l'article 16<sup>3</sup>. Relisez-le plusieurs fois pour bien comprendre la manœuvre... il suffit que le produit ait des '*caractéristiques spécifiques*' pour qu'il puisse être considéré qu'il s'agit d'un '*système de qualité*' ! Une belle victoire pour les cahiers des charges creux, sans durabilité ni éthique ! Or les discussions révèlent qu'il existe une certaine prise de conscience quant à ce problème de fond. La conformité et la crédibilité des pratiques sont questionnées et débattues, alors que les millions s'envolent en soutiens pour des pratiques indéfendables.

Trop contente d'avoir cette occasion unique d'exprimer ce qui me révolte depuis vingt ans, j'ai critiqué le manque de transition écologique et de cohérence, le manque de transparence des cahiers des charges, les IGP

---

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/agriculture/civil-dialogue-groups/animal-products\\_en](https://ec.europa.eu/agriculture/civil-dialogue-groups/animal-products_en)

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/market-measures/promotion-eu-farm-products\\_fr](https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/market-measures/promotion-eu-farm-products_fr)

<sup>3</sup> [https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2017-11/2017\\_feader\\_fiche\\_mesure\\_03.pdf](https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2017-11/2017_feader_fiche_mesure_03.pdf) ; la mesure 3 est basée sur l'Article 16 du Règlement du développement rural <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32013R1305>

**portant sur des produits issus de porcs standard et même pas aux normes, les porcs de montagne sur caillebotis... autant de démarches qui usurpent la bonne image du poulet fermier et de la bio.**

**Les prospectives<sup>4</sup> présentées concluent à vouloir augmenter la production laitière et celle de volailles. C'est, une fois de plus, se moquer du climat et du bien-être animal.**

En rouge les informations du Groupe de Dialogue Civil du 18 mai,  
en bleu les interventions, synthèse, conclusions et avis personnels.

COM = commission européenne EM = Etat Membre

### **La réalisation des programmes de promotion**

Les réalisations détaillées sont visibles sur le site<sup>5</sup>. Les fruits et légumes sont les plus soutenus, pour > 30 % du budget (l'argument santé compte). La viande reçoit 22 %. **Mais quid des pesticides et du bien-être animal ?** Pas de réponse. L'agriculture biologique est aussi soutenue. Quant aux messages, pour les vins, il faut préconiser la consommation modérée.

Les modalités de sélection des projets sont expliquées. **Je demande de quelle manière le climat, l'environnement, le bien-être animal, sont intégrés ?** La réponse est que tous ces éléments sont éligibles, il faut regarder les objectifs du programme 2018. Par exemple il y avait une offre pour de la viande ovine et caprine durable, mais il n'y a pas eu de candidature. Aussi, ce même jour a lieu une table ronde, associant les ONG, pour discuter de l'amélioration de ces topos dans la nouvelle PAC.

Mais il n'existe manifestement pas de modalité obligatoire, communicable, pour intégrer ces aspects dans l'évaluation d'une candidature à la promotion

Aussi est-il très difficile pour une petite structure, ayant peu de moyens, de rentrer dans un tel programme. La COM est prête à apporter son aide. D'ailleurs, grâce à l'information faite, les projets '*de qualité insuffisante*' sont en nette diminution.

Une évaluation statistique est faite, et une évaluation sur le fond est prévue en 2018.

---

<sup>4</sup> [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/farming/documents/short-term-outlook-spring-2019\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/farming/documents/short-term-outlook-spring-2019_en.pdf)

<sup>5</sup> [https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/market-measures/promotion-eu-farm-products\\_fr](https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/market-measures/promotion-eu-farm-products_fr)